M. MAULIN

Session AVRIL 2019

1^e année licence droit Cours de A à F

DROIT CONSTITUTIONNEL



Durée de l'épreuve : 1 heure30.

Traitez les trois questions suivantes :

- 1/ Quelles sont les compétences du chef de l'Etat dans le domaine militaire ?
- 2/ Qu'est-ce que" légiférer par ordonnances ?"
- 3/ Pourquoi la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 est-elle une décision fondatrice du contrôle de la constitutionnalité des lois ?

Document autorisé: NEANT.